



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëïKOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUGnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994 Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee
Maryse MIMBUIH M'ELLA	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES TOUKO Arinte.....	1038-1050
GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ? DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE Alain Messoun ESSOI	1102-1123
FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE » SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES DIALLO Fousseny	1204-1231
AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS

SOUMANA Seydou, Université Djibo Hamani de Tahoua, Niger

MOUSSA IBRAH Maman Moutari, Université Djibo Hamani de Tahoua, Niger

Spécialité de l'article : Philosophie

Résumé : L'expérience nous fait découvrir une relation souvent tumultueuse entre la gouvernance politique et le cercle des savants. C'est ainsi que Socrate et Giordano Bruno en ont péri à cause de leur foi au savoir et Galilée a fini ses jours en résidence surveillée. Dans cet esprit, d'éminents auteurs tels que Machiavel, R. Green ont conclu que la politique n'est qu'une arène où, pour parler comme Voltaire « l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes » passe le clair du temps à faire du monde « une vallée de larmes ». Convenons cependant que toute gouvernance, pour ne pas rater sa vraie mission, doit compter sur les savants. Mais, il est aussi certain que le savoir ne pourrait s'acquérir que dans des conditions particulières que seuls les gouvernants peuvent créer : un cadre de paix, socialement et économiquement viable. Voilà pourquoi J.J. Rousseau dira que « tant que la puissance sera seule d'un côté ; les lumières et la sagesse seules d'un autre, les savants penseront rarement de grandes choses, les princes en feront plus rarement de belles ». De-là, se dessine le problème que pose le sujet : quelle doit-être la nature des rapports entre la politique et la science. Notre objectif est de montrer que le rapport de la gouvernance et du savoir est tel que l'un ne peut pas véritablement parvenir à ses finalités sans le concours de l'autre. Pour réaliser ce travail, nous adoptons une démarche analytico-critique qui s'appuiera sur des auteurs avertis ayant abordé la thématique.

Mots clés : gouvernance politique, cercle des savants, paix, relation, science.

Abstract: Experience reveals an often tumultuous relationship between political governance and the circle of scholars. This is how Socrates and Giordano Bruno perished because of their faith in knowledge and Galileo ended his days under house arrest. In this spirit, eminent authors such as Machiavelli and R. Green have concluded that politics is only an arena where, to speak like Voltaire, "the insatiable greed and indomitable pride of men" spends most of its time making the world "a vale of tears." Let us agree, however, that any governance, in order not to miss its true mission, must rely on scholars. But it is also certain that knowledge could only be acquired in specific conditions that only rulers can create: a framework of peace, socially and economically viable. This is why J.J. Rousseau said that "as long as power is alone on one side; "With the enlightenment and wisdom of another alone, scholars will rarely

think great things, princes will even more rarely do beautiful things." From this emerges the problem posed by the subject: what should be the nature of the relationship between politics and science? Our objective is to show that the relationship between governance and knowledge is such that one cannot truly achieve its goals without the assistance of the other. To accomplish this work, we adopt an analytical-critical approach that will draw on knowledgeable authors who have addressed the theme.

Keywords: political governance, circle of scholars, peace, relationship, science.

Introduction

T. Hobbes affirme que (1982, p. 101) « la méthode qui commence par la définition des choses, et qui en ôte les équivoques, n'est propre qu'à ceux qui ont envie de ne pas laisser de lieu à la dispute. ». Par conséquent, pour lever les équivoques autour des terminologies qui structurent notre sujet, nous commençons par préciser les sens que nous leur donnons. C'est ainsi que le concept de gouvernance politique regroupe l'ensemble des destinataires des résultats de la recherche scientifique que la terminologie moderne subsume sous le vocable de décideurs. Il s'agit aussi bien des acteurs politiques traditionnels que la société civile, les leaders traditionnels, religieux voire le public en général. Quant à l'expression, cercle des savants, il y est désigné la communauté de savants qui s'investit dans la promotion des sciences et ce, aussi bien dans celles dites exactes que celles qui s'occupent d'autres domaines social, culturel, littéraire, etc. et que la terminologie moderne appelle des chercheurs. Enfin, le groupe nominal « relations complexes » résume les rapports souvent marqués d'incompréhension, de conflits, de collaboration, qui caractérisent la coexistence entre science et politique. L'expérience montre évidemment que cette coexistence a toujours été mouvementée. Il en est ainsi, parce que chacun de ces deux domaines d'activité humaine cherche à être l'aile dominante de l'alternative. Dans sa volonté d'affirmation et de domination, la politique est allée jusqu'à nier ce qu'on peut qualifier d'évidence scientifique ; du moins, c'est ce que J.-F Mattei (2022, p. 133) retient de la condamnation de Galilée. A ce propos, il écrit : « l'affaire de Galilée a souligné la domination absolue du pouvoir y compris devant l'évidence de la démonstration scientifique ». Pour renforcer sa conviction, l'auteur rapporte les ~~durs~~-propos des révolutionnaires qui guillotinaient en 1794 le grand chimiste Lavoisier : « la République n'a pas besoin de savant ! » (J.-F Mattei, 2022, p. 133). Si la République a montré qu'elle n'a pas besoin de Socrate, de Giordano Bruno, de Lavoisier, etc. qui sont

de grandes figures de la science, en les mettant à mort, la cause peut être celle-ci : la force des idées scientifiques qui « repose sur des procédures logiques et compatibles avec les faits » (J.-F Mattei (2022, p. 133) ne concorde pas avec l'attitude condescendante du politique. En d'autres termes, la logique scientifique, dont la force des idées dépend de leur compatibilité avec les faits se pose en s'opposant à la logique politique « dont la force des idées dépend surtout de l'écho qu'elles reçoivent dans la population » (J.-F Mattei (2022, p. 133)).

Il convient, cependant, de rappeler que la politique n'a pas toujours eu pour ambition d'assassiner le savant. Elle en a même souvent fait un allié. Le développement militaire ou le recours aux technologies de l'information en vue de l'efficacité de l'appareil gouvernemental en sont une preuve. C'est pourquoi, Benoît G. (1999, p. 79) conclut que la science est « constitutive du développement moderne de l'État ». Mais la politique ne s'arrête pas là. Les Etats voient souvent dans le savoir scientifique une opportunité pour des fins idéologiques. A travers l'histoire, la science est fréquemment invoquée dans le but de servir le prestige des politiques ou, pour emprunter l'expression à B. Godin (1999, p. 79), pour « légitimer nombre de leurs interventions ». Dans ces conditions, la politique fait de la science un allié de cause ou de circonstance. A cet effet, elle prend le devant pour vanter les mérites et l'irréfutabilité des résultats scientifiques. L'histoire foisonne de ce genre de cour de circonstance faite à la science où l'idéologie politique s'en fait le thuriféraire avec, cependant, ce dessein secret implacable : en faire un tremplin pour pouvoir exercer sa domination avec plus de prégnance sur les populations. J.-F Mattei (2022, p. 133) cite ainsi le cas du « pouvoir politique qui fonde son action sur les données pseudoscientifiques d'une hygiène raciale pour légitimer les choix de la politique nazie promettant une humanité meilleure avec la seule race aryenne. »

Mais remarquons aussi que parfois derrière la neutralité et l'objectivité chantée par la science, se cachent des ambitions similaires à celle de la politique : la domination. Sous le couvert de l'impartialité, se déploie, souvent, une idéologie qui cherche, à terme, que la science constitue la référence unique de toutes les actions humaines. Derrière des affirmations comme « il est scientifiquement démontré », P. Thuillier (1980, p. 6) voit une idée inavouée selon laquelle il est « légitime de confier aux compétences "scientifiques" le soin d'organiser et de diriger la société ». La déclaration faite par

certains scientifiques au sommet de la Terre à Rio de Janeiro de 1992 va bien au-delà d'un simple désir, de ceux-ci, d'être consultés par les responsables politiques. Elle est ainsi formulée : « Nous mettons en garde les autorités responsables du destin de notre planète contre toute décision qui s'appuierait sur des arguments pseudo-scientifiques ou sur des données fausses ou inexactes » (J-F. Mattei (2022, p. 133-134). N'est-ce pas ici, l'idée que « le pouvoir appartiendrait exclusivement aux hommes de science et aux experts scientifiques » (P. Thullier, 1980, p. 6). Nous sommes bien là dans la version moderne de la pensée de Platon (2023, p. 2864) pour qui « on ne peut espérer de voir la fin des misères humaines avant que les vrais philosophes n'arrivent à la tête des gouvernements ou que, par une providence toute divine, ceux qui ont le pouvoir dans les États ne deviennent eux-mêmes philosophes. »

De-là, se pose le problème du sujet : quelle doit-être la nature des rapports entre la politique et la science ? Faut-il voir dans la volonté de la politique de plier les savants à ses ordres un motif suffisant à lui jeter la pierre en victimisant la science ? Dans ce cas, que penser des mises en garde que les scientifiques font souvent au politique et qui cachent mal leur velléité impérialiste ? Notre objectif est de montrer que le rapport de la gouvernance politique et de la science est tel que l'une ne peut parvenir efficacement à ses finalités sans le concours de l'autre. Autrement dit, la science sans le soutien de la politique est exposée au risque de faire du sur-place. De son côté, la politique sans la lumière que lui apporte la science est condamnée au tâtonnement. Par conséquent, il s'agit de montrer, au-delà de l'apparente dichotomie, qu'il existe une complémentarité nécessaire entre science et politique. Ainsi, en vue de leur développement respectif et d'une plus grande efficacité à assurer le bonheur de l'homme, science et politique doivent nécessairement établir une communication entre elles. Pour réaliser ce travail, nous adoptons une démarche analytico-critique qui s'appuiera sur des auteurs ayant abordé la thématique. Notre réflexion est organisée en trois points. Le premier point analyse ce qui oppose la science et la politique. Le second point met en lumière les avantages que ces deux activités peuvent tirer de leur collaboration. Enfin, le troisième point essaie de montrer comment cette collaboration pourrait s'élaborer.

1. Opposition entre science et politique

L'expérience montre que science et politique ne font pas souvent bon ménage. Déplorant cet état des choses, G. Forget (2009, p. xi) dira :

Malheureusement, en Afrique du Centre et de l'Ouest, chercheurs et décideurs ne font pas souvent bon ménage. Malgré une recherche de qualité effectuée par les chercheurs nationaux, les décisions politiques demeurent souvent éclairées par des avis venant de l'extérieur.

Pourquoi une telle situation ? Pour pouvoir répondre à cette question, il est important de chercher à comprendre ce que science et politique se reprochent mutuellement. Un des arguments soutenus par les chercheurs, c'est que la science doit rester indépendante ; elle ne doit croire qu'à ce qui est puisé aux sources de la saine raison et qui est forcément compatible avec l'ordre des faits. Par conséquent, elle doit se garder de toute coopération avec les pouvoirs publics qui sont le plus souvent guidés par des motivations généralement condescendantes. Commentant le souci du chercheur à préserver son indépendance et le dilemme dans lequel cela le plonge face aux décideurs, Valeria A. Hernandez (2002, p. 14-148) note :

S'il accepte de réaliser des recherches "sur commande", il se place dans une position de dépendance sociale, éthique et idéologique difficilement dépassable car la capacité réflexive et donc performative de toute enquête le met au service des objectifs des commanditaires.

La démarche scientifique exclue les contraintes imposées de l'extérieur, particulièrement d'ordre politique, et qui sont de nature, pour parler comme E. Kant (1994, p. 54), à corrompre « inévitablement le libre jugement de la raison ». La science ne peut recevoir d'ordre que de deux sources : les faits dont elle a pour but de rendre compte les différentes connexions logiques et la conscience du chercheur qui impose à celui-ci de préserver son intégrité.

A cette volonté, souvent affirmée, d'indépendance du chercheur, il faut ajouter l'idée souvent répétée que le politique est réfractaire à l'argument scientifique et à cause de cela, il ne fait pas des résultats des recherches un soutien à ses actions. Valeria A. Hernandez (2002, p. 140) rapporte, à la suite d'enquête auprès des décideurs et des chercheurs, que ces derniers ont exprimé leur mécontentement en affirmant que même les rapports des études, commandées par les politiques eux-mêmes, finissent oubliés dans les tiroirs. Ainsi, elle écrit que des chercheurs interrogés « se plaignent de voir

leurs rapports de recherche devenir des "réceptacles de poussière", contribuant à édifier des piles qui longent les murs des bureaux des commanditaires publics ».

Une autre plainte également régulièrement exprimée par les chercheurs, c'est l'écart qui peut exister entre le temps que peut prendre la recherche, et qui est souvent relativement long, et le temps de la décision des responsables publics, qui est souvent immédiat ou à court terme. Pour les scientifiques, la science cherche avant tout à proposer des solutions durables à la société et pour cela il faut que ses résultats puissent être fondés « sur des arguments scientifiques rigoureux » (A. Ndiaye (2009, P. 34). Une telle exigence impose à la démarche scientifique de mener certaines expérimentations auxquelles aucun empressement ne peut l'en soustraire. Au nombre de ces exigences scientifiques figurent des périodes longues d'observation et de tests ; le souci de rendre un travail de recherche dont « la qualité et l'originalité (ou l'originalité potentielle) » (T. S. Pereira, 2004, p. 276) répondent à des normes définies par la communauté scientifique, etc. Valeria A. Hernandez (2002, p. 141) traduit ainsi le souci du chercheur :

Le scientifique aspire à établir un objet qui répond non seulement à l'appel d'offre des pouvoirs publics mais aussi qui soit construit de manière solide afin d'endurer les critiques attendues des "chers collègues". Pour réussir ce travail de construction, il a besoin de temps (d'où on peut parler de temps long).

Il convient cependant de dire que le politique a aussi des arguments qu'il formule contre les chercheurs. Au nombre des arguments traditionnels se trouve le soupçon que le cercle des savants soit un lieu d'éternelles contestations politiques. A. Ndiaye (2009, P. 28) affirme que « dans bon nombre de pays, on considère le milieu universitaire comme le bastion de la contestation politique, voire de l'opposition tout court ». Un tel soupçon a amené des pouvoirs politiques à censurer des résultats scientifiques ou à museler leurs auteurs en les embastillant. Parmi les accusations formulées contre Socrate, il y a effectivement celle qu'il « fait une bonne cause d'une mauvaise et enseigne aux autres ces secrets pernicieux » (Platon, 2023, p. 52) et le tout dans le but « de corrompre la jeunesse, et de la rendre plus méchante » (Platon, 2023, p. 60).

Un autre argument développé contre les scientifiques, c'est leur langage hermétique, fermé notamment au public. En effet, il est peu de doute que le langage du chercheur revêt un caractère très technique et les vérités qu'il prétend défendre inintelligible à

l'homme ordinaire. E. Kant ira jusqu'à soutenir que l'exposé philosophique « ne peut jamais devenir populaire, de même en général d'aucune métaphysique formelle, bien que ses résultats puissent être rendus totalement clairs pour la saine raison » (E. Kant, 1994, p. 10) Ainsi, ce gouffre abyssal qui existe entre le langage scientifique et l'entendement populaire explique que le politique, et le public en général, reproche au chercheur, son discours inaccessible et même rebutant. Autrement dit, le conflit entre politique et scientifique pourrait puiser sa raison dans ce vocabulaire qui donne l'air d'enfermer celui-ci dans un vase clos. A juste titre, A. Ndiaye (2009, p. 43) estime que « si les décideurs reprochent aux chercheurs de s'enfermer dans leur tour d'ivoire, c'est parce qu'ils estiment le milieu de l'université et des instituts de recherches comme des boîtes noires que seuls les professeurs et chercheurs peuvent déchiffrer. »

Au vocabulaire technique et incompréhensible par le grand public des chercheurs, s'ajoute le format sous lequel les rapports des recherches sont parfois transmis aux commanditaires. Souvent très longs, formulés dans un lexique ésotérique, ces rapports demandent du temps de lecture et de déchiffrement ; tout ce qui manque justement aux décideurs forcés à répondre à des urgences. Valeria A. Hernandez (2002, p. 140) conclut ainsi de la plainte des décideurs à l'égard des chercheurs. Ils :

Ont du mal à retrouver dans les gros exemplaires qui leurs sont destinés les résultats précis qui serviront à dessiner une ligne d'action concrète ; le rythme est imposé par la bureaucratie administrative ; ils manquent de temps et de calme pour se plonger dans des rapports qui souvent dépassent les 200 pages pour y saisir les données spécifiques qu'il leur faut.

D'ailleurs, comme nous l'avons vu des chercheurs, les décideurs avancent aussi l'argument de la temporalité divergente. En effet, chercheurs et décideurs évoluent dans deux mondes différents : le monde de la science qui obéit aux lois de la nature qui mettent du temps avant de dévoiler leurs résultats et le monde de la politique qui obéit aux lois de la société dont la caractéristique est l'instantanéité. Le décideur est souvent dans une situation d'urgence qui exige des solutions immédiates sinon à court terme. En d'autres termes, le quotidien du politique demande des solutions qui ne peuvent pas « attendre des résultats de recherche hypothétiques » (A. Ndiaye (2009, p. 21). Valeria A. Hernandez (2002, p. 141) caractérise le décideur comme celui qui « a vite besoin des résultats » parce qu'« il vit dans un temps court ». Mais, faut-il de ces divergences, conclure que politique et science sont condamnées à demeurer opposées ?

2. Complémentarité entre science et politique

La politique et la science sont, certes, deux manières différentes d’appréhender le monde mais, dans l’arrière-fond de leurs philosophies, elles restent fortement complémentaires. La politique cherche à organiser les hommes de manière qu’ils puissent coexister dans un état de paix durable alors que la science a pour objet la recherche méthodique et désintéressée du savoir en vue de soulager l’hommes de bien de tâches pénibles. Il apparaît ainsi que le point commun de ces deux activités humaines, c’est l’homme. Elles visent toutes deux à l’accomplissement d’un seul et même projet de l’humanité : la réalisation du bonheur de l’homme. La science donne à l’homme les moyens matériels permettant de conduire à ce bonheur tandis que la politique lui assure les moyens juridiques qui l’encadrent dans la recherche de leur bonheur. En d’autres termes, servir le mieux possible l’homme constitue le projet partagé par la science et la politique. Dans ces conditions, un manque de collaboration, de synergie entre elles est de facto préjudiciable à la réalisation de ce projet commun.

Par conséquent, une relation harmonieuse sinon une coopération entre science et politique permet de nourrir l’espoir que le tout de l’histoire conduise à une amélioration progressive du sort de l’humanité. D’ailleurs, l’expérience enseigne que l’absence de collaboration entre la politique et la science est nécessairement préjudiciable aux activités de chacune d’elles. C’est ce qui fait dire à J-J. Rousseau (2011, p. 27) que « tant que la puissance sera seule d’un côté ; les lumières et la sagesse seules d’un autre, les savants penseront rarement de grandes choses, les princes en feront plus rarement de belles ».

C’est ainsi que pour l’efficacité de son action, la politique a besoin que certaines de ses prises de décisions soient éclairées par des résultats de recherches scientifiques. Par exemple, en vue d’une planification à la fois efficace et efficiente de ses actions, elle a besoin de fonder celles-ci sur des analyses lucides de la science, de les décliner scientifiquement en plan d’actions cohérent et pertinent, de rendre plus scientifiquement certaines les possibilités de leur mise en œuvre. A. Ndiaye (2009, p. 1) écrit à ce propos que « la recherche est un élément fondamental du processus de développement des nations. Elle joue un rôle clé dans tous les secteurs économiques, scientifiques, techniques, social et culturel. »

Par ailleurs, il convient de remarquer qu'aujourd'hui, les différentes technologies se développent et s'universalisent très rapidement. Cette situation expose chaque jour l'humanité à la crainte de dérives, notamment la peur que ces technologies ne tombent dans les mains de personnes malveillantes ou qu'elles ne soient employées par certains spécialistes à des fins peu éthiques. J.-F. Mattei (2022, p. 134) dira que « chacun sait que ce n'est pas la connaissance qui est dangereuse mais l'utilisation que l'on peut en faire ». Conséquemment, pour posséder une meilleure possibilité de contrôle sur la diffusion de la science et son corolaire la technologie et prévenir les mauvais usages possibles qui peuvent en découler, pouvoir politique et cercle des savants doivent coopérer dans le but que le second donne les bonnes informations et que le premier prenne les bonnes mesures de sécurité.

À part la nécessité que la science éclaire la politique dans les domaines qui sont les siens, il importe de savoir que l'une des difficultés majeures de la recherche, c'est le financement. C'est une activité qui demande généralement beaucoup d'investissements et devant lesquels le chercheur se trouve très souvent démunie. Par contre, le décideur a l'avantage de posséder les moyens ou la possibilité d'aider à tisser des relations avec des partenaires qui financent la recherche. Il faut dire plutôt que les décideurs sont ceux qui possèdent les moyens d'offrir les financements et les conditions favorables de travail de recherche mais qu'ils ne savent pas faire la recherche. À l'opposé, les chercheurs sont ceux qui savent faire la recherche et produire les connaissances qui contribuent au bien-être de la société mais qu'ils ne possèdent pas, souvent, les moyens financiers. Par conséquent, la coopération entre la science et la politique permet à chacune d'obtenir ce dont elle a besoin pour son meilleur fonctionnement et qui ne peut être offert que par l'autre partie. Mettant l'accent sur ce que le chercheur peut perdre de l'absence de coopération avec les décideurs, V. A. Hernandez (2002, p. 148) affirme qu'il « risque de rester à l'écart des problématiques centrales et des lieux emblématiques où le social s'élabore au présent ». A. Ndiaye (2009, p. 27) renchérit cette opinion en soulignant que « le fossé existant entre chercheurs et décideurs amène les premiers à accumuler sinon à cacher les résultats de leurs recherches et à les réserver à la communauté scientifique. »

Dans un cas comme dans l'autre, l'autarcie a quelque chose de mortifère autant pour la science que pour la politique. Par conséquent, il y a lieu de déduire qu'en dialoguant

entre elles la politique et la science pourraient s'amener mutuellement à mieux faire comprendre leurs rôles et leurs enjeux et à concourir à une revitalisation mutuelle. Ainsi, tout en plaident sa propre cause, chacune pourra amener l'autre à y voir aussi son propre intérêt. Ce qui aura pour effet que chacune soit mieux disposé à ouvrir son univers l'autre ; ce qui permettra à l'une et à l'autre d'être plus en contact avec les problématiques centrales vécues au quotidien de part et d'autre. En un mot, le dialogue permettra à chaque partie de valoriser aux yeux de l'autre l'importance de sa mission en même temps que cela promeut en synergie leur développement respectif. A. Ndiaye (2009, p. 43) dira à propos de la science que « partout dans le monde, les expériences les plus réussies de valorisation des résultats de la recherche sont fondées sur un partenariat fort, voire une complicité entre chercheurs et décideurs. »

Ainsi, science et politique ont intérêt à être dans une coopération plus proactive sans que cela n'entame leur intégrité respective. Par exemple, si « l'intégrité des scientifiques se doit d'être absolue », « ils doivent aussi s'échapper de leur seule pratique scientifique qui serait en elle-même sa propre finalité et apprendre à mieux communiquer pour rendre accessibles leurs découvertes » (J-F. Mattei, 2022, p. 135). Pareillement, le fait que la politique sollicite les avis scientifiques pour rendre ses décisions plus conformes à l'ordre des choses ne doit pas restreindre ses compétences régaliennes d'appréciation et d'arbitrage de l'ordre social. « Ce serait une grave erreur, dit J-F. Mattei, de laisser le scientifique remplacer le politique. Cela est d'autant plus important que d'autres interlocuteurs veulent aussi se faire entendre affaiblissant parfois l'avis des scientifiques » (2022, p. 135). Autrement dit, le savant peut bien éclairer le politique dans la prise de ses décisions, mais il ne peut en aucun cas prétendre se substituer à lui ou prendre son rôle. Sans entamer le moins du monde leur intégrité respective science et politique doivent pouvoir sortir de leurs logiques exclusives ou condescendantes et parler d'une même voix de l'essentiel : comment conjuguer leurs efforts pour garantir aux êtres humains le bonheur de vivre.

Dès lors, science et politique doivent communiquer de façon plus transparente. Elles doivent œuvrer à établir un type de communication qui permettra de développer, entre elles, une plus grande fluidité. A cette condition seulement, leur projet commun, celui de servir au bonheur de l'humanité, atteindra le développement optimal. Pour reprendre T. S. Pereira (2004, p. 277), en communiquant science et politique amèneront les

hommes « à mieux vivre, ensemble, sur la terre ». D'où la nécessité de penser à la manière dont cette communication pourrait s'élaborer.

3. Communication nécessaire entre science et politique

Il est important de savoir que chercheurs et politiques connaissent mieux que quiconque le contenu de leurs activités et la nature des effets que celles-ci peuvent produire sur les hommes et l'environnement. Ils savent également mieux que quiconque ce dont chaque partie a besoin de l'autre pour espérer faire bien marcher ses affaires. Par conséquent, pour qu'ils puissent profiter mutuellement de leurs activités, ils doivent pouvoir établir en eux un dialogue porteur et pertinent où chaque partie retrouve et voit ses propres intérêts défendus. Cependant, un tel dialogue n'est véritablement envisageable que s'ils parviennent à déconstruire certains mythes bâtis l'un autour de l'autre. Parmi ces mythes, il y a celui que le cercle des savants soit un bastion de la contestation politique. Ainsi, pour que le chercheur puisse créer la confiance en celui qui pense ainsi de lui et de son activité, il doit pouvoir lui donner la preuve du contraire. Il doit pouvoir convaincre que, quoique savant et politique exercent leurs activités dans des domaines qui les font appréhender différemment le monde, en dernier ressort, ils se déterminent mutuellement. J-F. Mattéi dit à ce sujet, qu'« en réalité, il n'est pas de champ scientifique qui ne comporte une dimension "politique" et pas de champ politique qui ne fasse place à des enjeux de vérité ».

Cette interaction originelle et nécessaire explique le fait que la politique se soit toujours vue en devoir d'impulser la science en lui créant des conditions plus favorables à la recherche. Ces conditions peuvent être un cadre légal et/ou les moyens matériel et financier. En contrepartie de cette impulsion, la science fournit à la politique un cadre conceptuel performant nécessaire à son éclairage par rapport à ses choix stratégiques, son questionnement relatif à la meilleure manière de gouverner la société et la prise de ses décisions. A ce propos, A. Ndiaye (2009, p. 2) affirme qu'« une bonne recherche doit être pertinente pour un décideur et lui être accessible, alors qu'une décision politique rationnelle doit être fondée sur des résultats pertinents de la recherche. » Ainsi, le dépassement de l'opposition politique et science permettra la naissance d'un esprit de collaboration où les deux parties seront pleinement conscientes de la nécessité de partager leurs avis chaque fois qu'il s'agit de décider des grandes questions qui

engagent le pays ou l'humanité en général. En d'autres termes, une ouverture mutuelle entre science et politique permettra que chacune puisse puiser de l'autre ce qui peut faire avancer ses affaires.

Par ailleurs, dès lors que le mythe d'opposition science et politique est devenu caduc, il restera à déconstruire celui de l'intellectuel enfermé dans une « Tour d'ivoire » qui n'est ouverte qu'à une élite. La force du dialogue entre chercheur et décideur doit briser ce mur de séparation et d'incompréhension mutuelle. Pour cela, il doit surtout y avoir une proactivité et une finesse communicationnelle de la part du savant. Celui-ci doit être capable d'aller vers le monde extérieur, négocier avec lui et être et ce, à travers, un vocabulaire qui rende les choses accessibles à l'interlocuteur. Ajoutons que la proactivité et la finesse communicationnelle dont il est question, ne consisteront pas seulement à aller vers les autres en les considérant comme de simples consommateurs à qui l'on propose les résultats de ses recherches, mais comme des acteurs qui participent pleinement dans la production de ce savoir. Le chercheur doit pouvoir s'inscrire dans ce schéma pédagogique où, selon A. Ndiaye (2009, p. 54) :

L'implication des producteurs ne doit pas consister simplement à identifier leurs besoins et les confiner dans une position de consommateurs des produits proposés par la recherche. Il est nécessaire d'impliquer les producteurs dans le processus de la génération des connaissances.

L'approche qui consiste à impliquer le producteur dans le processus de la recherche présente l'avantage d'amener celui-ci à découvrir et comprendre combien cette collaboration contribue à la fructification de ses propres activités. A. Ndiaye (2009, p. 52) nous fait découvrir qu'un décloisonnement au cours de ces dernières années dans le partage et la gestion de l'information entre chercheurs et monde extérieur a permis de susciter chez des producteurs et décideurs un intérêt croissant pour la recherche scientifique. Ainsi, il écrit :

Dans le secteur agricole, les producteurs qui ont expérimenté avec succès certains résultats de la recherche, reviennent vers les chercheurs pour demander des conseils ou pour obtenir par exemple des semences améliorées. Les décideurs de leur côté ont pris conscience que la recherche pouvait leur apporter des solutions ou, du moins, aider à résoudre des problèmes cruciaux touchant les populations.

Dit autrement, pour attirer le monde extérieur, la recherche doit pouvoir prouver, par exemple, à travers l'applicabilité de ses résultats. T. S. Pereira (2004, p. 275) dira qu'aujourd'hui, des chercheurs, que « les industriels demandent une plus grande mise

en application de leurs travaux et résultats de recherche ». La société en général attend des chercheurs « qu'ils apportent des solutions aux futurs défis de la société » (T. S. Pereira, 2004, p. 277). Rappelons, cependant, que pour pouvoir amener la société à s'intéresser et à compter sur les résultats de la science pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent à elle, il faut que le chercheur puisse être capable de s'ouvrir à elle dans un langage qu'elle comprend. C'est dire que la communication scientifique doit pouvoir se traduire à la fois par une capacité de synthèse afin de ne donner que l'essentiel dans les rapports de recherche à communiquer et une capacité de discours clair, c'est-à-dire dans un vocabulaire qui correspond au niveau de l'interlocuteur. L'on peut même soutenir que de la capacité de dire l'essentiel de façon précise et concise, et en des termes intelligibles par l'interlocuteur dépend l'acceptation que celui-ci pourrait avoir du chercheur et de ses travaux. Ou, pour reprendre A. Ndiaye (2009, p. 5), « en améliorant l'information et leurs choix stratégiques, les chercheurs peuvent maximiser leur chance d'influencer les décideurs. » Un dialogue entre chercheurs et décideurs, convient-il de dire, permettra que les décisions de chaque partie bénéficient des éclairages nécessaires que pourrait apporter l'autre. En d'autres termes, une communication ouverte, entre science et politique, sera un lieu où chacune d'elles pourra exposer concrètement ses problèmes, demander les solutions qu'elle attend l'une de l'autre ; ce qui stimulera ainsi une prise de décision porteuse et pertinente de la part de chacune.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il convient de rappeler que la question de départ pose le problème de ce que devait être la nature du rapport entre la politique et la science. C'est ainsi que dans un premier temps, le travail a interrogé les reproches que science et politique se font l'une contre l'autre. S'agissant de la science il ressort, d'abord, qu'attachée à son indépendance, elle reproche à la politique sa vocation condescendante. Ensuite, elle se plaint du peu d'intérêt que la politique semble accorder à ses résultats et qui s'explique par le fait que des rapports de recherche sont oubliés dans des tiroirs. Enfin, il y a l'exigence du politique qui attend immédiatement des réponses à ses préoccupations alors que le temps de la recherche est souvent long. De son côté la politique formule aussi des reproches à la science. En premier lieu, elle soupçonne le cercle des savants d'être un bastion de contestation ou d'opposition. Elle

reproche également à ce milieu le fait de fonctionner en « vase clos » ou, pour reprendre A. Ndiaye (2009, p. 43), comme « des espaces à guichets fermés pour les décideurs ». Par rapport à la temporalité divergente, la politique accuse la science de lenteur qui ne cadre pas avec la nature de son objet. Elle doit décider vite sur des affaires qui n'attendent pas alors que la science a tout le temps pour décider. Dans le second point du travail, la réflexion part de l'idée que science et politique poursuivent le même objectif, la réalisation du bonheur de l'homme, pour essayer de montrer la nécessité qu'elles coopèrent si elles veulent atteindre cet objectif commun. Ainsi, pour l'efficacité de son action, la politique a besoin que certaines de ses prises de décisions soient éclairées par des résultats de recherches scientifiques. Inversement, le chercheur a besoin, à la fois, d'accéder plus facilement à des financements aussi bien nationaux qu'étrangers et de pouvoir valoriser et vulgariser plus amplement ses résultats au lieu de les limiter au milieu exclusif de la communauté scientifique. Par conséquent, chacune de ces deux branches activités, indispensables à l'humanité, attend de l'autre, un facteur déterminant pour sa propre efficacité. Le troisième point, abordé dans ce travail, s'interroge sur la nécessité de l'établissement d'une communication fructueuse entre science et politique. Il met surtout l'accent sur ce que chercheur doit faire pour que cette communication s'établisse de manière durable. C'est ainsi que parmi les démarches à entreprendre, il y a la déconstruction de certains mythes tissés autour de la communauté scientifique. D'abord, il y a le fait que le milieu savant soit perçu comme celui de contestation interminable. Là, il s'agira de réussir à amener celui qui pense ainsi à comprendre que l'activité du scientifique et celle du politique se déterminent mutuellement dans la quête du bonheur de l'homme et de l'humanité en général. Ainsi, à cette occasion, la science doit pouvoir traduire son langage dans un vocabulaire adapté au niveau de l'interlocuteur. Par ailleurs, dans la mesure où cela est possible, il y a lieu de faire participer celui-ci à la production du savoir. En conséquence de ce qui précède, il apparaît qu'une communication entre science et politique est non seulement possible mais aussi nécessaire pour que chacune d'elles puisse être plus en aptitude d'atteindre ses propres objectifs et qu'elles puissent, avec plus efficacement concourir, à la réalisation de leur but commun : le bonheur du genre humain.

Références bibliographiques

Benoît Godin (1999), « De l'utilisation symbolique et idéologique de la science », *Bulletin d'histoire politique, Volume 7, numéro 3 ISSN : 1201-0421 (imprimé), 1929-7653 (numérique)*, <https://id.erudit.org/iderudit/1060353ar>. (Consulté le 06/03/2025).

Gilles Forget (2009), « Avant-propos », *Chercheurs et décideurs d'Afrique. Quelles synergies pour le développement ?*, Dakar : CODESRIA, pp. xii-xiv.

Hernandez Valeria A. (2002), « Chercheur-décideur. Quelle synergie entre champ politique et sciences sociales ? », *Journal des anthropologues* n° 88-89, pp. 139-149.

https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/2022-03/010029182.pdf
(Consulté le 15/06/2025)

Hobbes Thomas (1982), *Le Citoyen ou les fondements de la politique*, traduit par Samuel Sorbière Paris, Garnier Flammarion, 412 pages.

Jérôme Lamy (2007) : « Penser les rapports entre sciences et politique : enjeux historiographiques récents », *Cahiers d'histoire* <https://journals.openedition.org/chrhc/242>

Kant Emmanuel, 1994, *Méta physique des meurs, II : Doctrine du droit et Doctrine de la vertu*, traduit par Alain Renaut, Paris, Garnier-Flammarion, 311 pages.

Mattei Jean-François (2022), « La politique à l'épreuve de la science », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, Volume 206, Issue 1, Pages 133-137, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0001407921003903>. (Consulté le 15/06/2025).

Ndiaye Abdoulaye (2009), *Chercheurs et décideurs d'Afrique. Quelles synergies pour le développement ?*, Dakar, CODESRIA, 90 pages.

Pierre Thuillier (1980), « Contre le scientisme », *postface du livre : Le petit savant illustré*, Paris, éd. du Seuil, https://sniadecki.file.wordpress.com/2010/0/thuillier_scientisme.pdf. (Consulté, le 02/12/2018).

Platon (2023), *Œuvres complètes*, Paris, Arvensa Éditions, 3088 pages.

Rousseau Jean-Jacques (2011), *Discours sur les Sciences et les Arts*, Édition électronique, 87 pages,

<https://philosophie.cegeptr.qc.ca/wp-content/documents/Discours-sur-les-sciences-et-les-Arts-1750.pdf>, (Consulté, le 25/03/2021).

Tiago Santos Pereira (2004) « Politiques scientifiques, démocratie et mutations des institutions de savoir », *Revue Internationale des Sciences Sociales* (RISS), n° 180, pp. 275-276.